

INVESTISSEMENT ET DURABILITÉ

Investissement durable et responsable.





PLACEMENTS DURABLES

Nous envisageons la durabilité comme une gestion profitable placée sous le signe de la pérennité, non seulement pour vous, mais également pour vos descendants. C'est pourquoi nous mettons en œuvre une stratégie fondée sur les enjeux ESG (environnementaux, sociaux et de gouvernance) dans le cadre de la gestion des capitaux d'assurance. Nous allions création de valeur économique à long terme et engagement écologique, responsabilité sociale et gouvernance d'entreprise saine. Nous passons ainsi au crible nos placements cotés sous le spectre de la durabilité à l'aune de critères clairement mesurables, aboutissant à un score ESG. Les investissements dans des placements non négociables font également l'objet d'une évaluation ESG. Nos clients bénéficient de notre conseil global et de notre solidité financière. L'envergure internationale d'Allianz lui confère de multiples atouts.

- Nous pouvons investir dans des domaines uniquement accessibles aux investisseurs institutionnels.
- Nous bénéficions des compétences et de l'expérience de notre réseau mondial d'experts.
- Et en tirons des avantages en termes de coûts.

SIX CRITÈRES POUR UN PLACEMENT DURABLE

Que signifie «durable», au juste? Et comment faire en sorte que les placements soient à la fois rentables et éthiques? Nous appliquons à cette fin les six critères suivants.

1. Choix des gestionnaires de placements

Nous veillons non seulement à ce que les vérifions ainsi d'actifs soutiennent notre stratégie en

matière de durabilité, mais la mettent également en œuvre. Sans compromis ni restriction.

2. Critères d'exclusion clairs

Nous excluons d'office les placements qui ne répondent pas à nos exigences en matière de durabilité. Nous devons en effet garantir à nos clients que leurs avoirs investis favorisent des évolutions positives. C'est pourquoi nous bannissons clairement les activités nuisibles, risquées ou inhumaines. Il s'agit par exemple d'entreprises dont plus de 30% du chiffre d'affaires proviennent de l'exploitation du charbon, dont la part du charbon dans la production d'énergie excède 30% ou qui mettent en péril l'objectif des 2 °C du fait de la construction massive de centrales au charbon. À ces exclusions s'ajoutent également les investissements dans les armes biologiques et chimiques, les mines antipersonnel et les bombes à sous-munitions.

3. Investissements dans des projets durables

Nous investissons durablement dans des projets résidentiels d'avenir, tels que le projet de construction «sue&til», à Winterthour. Celui-ci répond non seulement à la norme énergétique Minergie en matière de confort, d'efficacité et de conservation de la valeur, mais également aux objectifs de la «Société à 2000 watts».

4. Examen de la durabilité des actifs non négociés

Nous évaluons également les placements que nous ne négocions pas, tels que les actifs immobiliers, selon des directives strictes.

5. Examen de durabilité pour les investissements cotés

Nous examinons les entreprises dans lesquelles nous investissons à l'aide d'un système de notation

de la durabilité. Nous évaluons ainsi leur position et leurs agissements à l'égard de l'environnement ainsi que de leurs collaborateurs, et dans quelle mesure elles assument leur responsabilité sociale. Nous attachons également une grande importance à la gouvernance d'entreprise.

6. Dialogues réguliers

Nous échangeons régulièrement avec des organisations et des spécialistes de renom afin de poursuivre le déploiement de notre stratégie en matière de durabilité. Nous discutons également avec des entreprises dont l'action ou l'attitude sur le front de l'environnement ou à l'égard de leurs collaborateurs est controversée.

UN ENGAGEMENT AMBITIEUX

Parallèlement à nos placements durables, notre engagement s'illustre également dans les domaines suivants.

- Société: en tant que partenaire de longue date de la Croix-Rouge suisse (CRS), nous soutenons notamment les services de transport bénévole pour les personnes souffrant de handicap ainsi que l'aide en cas de catastrophe.
 Nombre de nos collaborateurs s'engagent également en tant que bénévoles dans plusieurs projets portés par la CRS.
- Environnement: nous sommes membre fondateur de la Fondation Suisse pour le climat. Réduisant nos émissions de CO₂ depuis des années, nous avons atteint la neutralité climatique en 2012. En 2018, nous avons adhéré à l'initiative RE100, nous engageant ainsi à utiliser 100% d'énergies renouvelables d'ici 2023. Le siège principal d'Allianz Suisse, à Wallisellen, est également conforme à la norme Minergie.

- Économie: nous soutenons le Swiss Economic Forum (SEF), événement phare du secteur économique en Suisse, en qualité Premium Partner. Nous encourageons la prochaine génération de jeunes talents dans le cadre du SEF.NextGen Camp.
- Culture: Allianz s'engage en faveur du grand écran avec les cinémas en plein air d'Allianz Cinema à Zurich, Bâle et Genève, ainsi que les Allianz Cinema Nights, et soutient par ailleurs la Journée du cinéma.
- Sport: grâce à notre partenariat avec Swiss Paralympic, nous nous engageons en faveur du handisport professionnel de haut niveau.
 Dans le cadre du Championnat de Formule E de la FIA, nous soutenons la première course automobile au monde entièrement électrique.

LA RESPONSABILITÉ, UN ENGAGEMENT RENTABLE

Notre engagement est primé par de nombreuses organisations nationales et internationales. Nous avons par exemple été distingués à plusieurs reprises «Société d'assurance la plus durable» par le Dow Jones Sustainability Index (DJSI), l'un des classements en matière de durabilité les plus connus au monde. Par ailleurs, dans l'étude comparative annuelle des caisses de pension de la «SonntagsZeitung», le rendement sur nos placements et la rémunération nous hissent sur le podium depuis plusieurs années. Ces distinctions en témoignent: l'investissement durable est également rentable pour nos clients. Penser à l'avenir est donc un réflexe qui se révèle payant pour tous.

LA BASE D'UNE ACTION DURABLE D'ALLIANZ

Choix des gestionnaires de placements

Critères d'exclusion clairs

Investissements dans des projets durables

Examen de la durabilité des placements non négociés

Examen de durabilité pour les placements cotés

Dialogues réguliers

Allianz Suisse

Tél. +41 58 358 71 11 Fax +41 58 358 40 42

contact@allianz.ch www.allianz.ch







Suivez-nous sur: allianzsuisse

SFSPR510F-1119

